

Strasbourg le 21 juin 2024

Compte-rendu FS-CSAL 18 juin 2024 et CSAL 19 juin 2024

Présence de la médecine du travail le 18 juin

En liminaires, les organisations syndicales évoquent le contexte politique, la rencontre avec la Directrice Générale, l'observatoire interne 2024, les fiches de signalement du plateau d'assistance de Strasbourg, la réforme de la fonction publique, le temps de travail et le mal-être au travail

La direction informe les OS d'un déplacement de M Blanc (DSI) à la rentrée à Châlons-en-Champagne. Il prévoit de rencontrer les OS. La date est fixée (sous réserve de confirmation définitive) au 1er octobre prochain

Actualité métier des ESI

- Mission Aspasia - ESI de Metz

- Passtrans - ESI de Châlons en Champagne

Transfert de mission de SI-3 EDD (qui reste en support) pour Châlons-en-Champagne et Metz, qui se partagent les missions pilotage et technique + assistance.

Les équipes se connaissent et le contact fonctionne bien d'après les RESI Metz et Châlons

- Le service COSREC est passé en horaires d'équipe depuis le 1er avril (à la demande des agents), en plage horaire 7h-14h et 12h-19h

5 contractuels + 3 internes

Présentation des résultats de l'observatoire interne 2024

La DISI compte 388 agents, le taux de participation est en légère augmentation 41 contractuels sur la DISI à la mi-2024 (en forte augmentation)

La plupart des valeurs négatives remontées (charge de travail trop grande, objectifs mal évalués, rythme des réformes trop rapide, adhésion à la stratégie de la direction, sentiment de soutien hiérarchique...) sont attribués par la direction à un manque de « pédagogie » de la DGFIP envers les agents. Cette analyse entre pourtant en contradiction avec certains indicateurs comme le « sentiment d'être bien accompagné dans leur parcours professionnel » (en constante augmentation).

Sur les possibilités de promotion interne, la DISI souhaite repérer les profils « en amont » afin de les préparer à passer les sélections et les concours supérieurs.

Un plan d'action est établi par la direction pour agir sur les indicateurs les plus faibles et en dégradation. La direction s'organise notamment pour demander aux cadres (A+ et A) de présenter les résultats dans leurs services

Note de la CFTC : l'observatoire interne est un document de travail dense, il contient un ensemble de questions et sondages dont l'interprétation est largement subjective. Il fait aisément « fourre-tout » en comparaison d'autres supports largement plus objectivant (rapport de la médecine du travail, DUERP...) où le ressenti des agents apparaît plus clairement

Gestion des événements graves

La direction présente l'organisation mise en place pour la gestion des événements graves (présentant un risque pour la santé des agents)

Bilan des entretiens professionnels sur gestion 2023

1 recours en CAPN cette année (5 recours réglés au niveau local l'an passé)

Situation sur les plateaux d'assistance à Strasbourg

22 fiches de signalement ont été remontées par les agents des deux plateaux d'assistance téléphonique à Strasbourg pour alerter sur les conditions de travail dégradées et les directives incohérentes (12 fiches Toscane, 10 fiches AT Pro)
16 agents ont été reçus par la direction en entretien individuel (6 ont refusés l'entretien).

Des réunions collectives ont été organisées avec les représentants du personnel et les plateaux (le 30 mai et le 4 juin)

Les discussions doivent se poursuivre, un GT est prévu avec la DISI pilotage

La médecine du travail indique qu'elle n'a pas été destinataire des fiches de signalement (2 mois après...) et n'a pas été informée !

Elle propose de venir voir les collègues collectivement (de façon non obligatoire) jeudi 27 juin à 13h30 à 16h30 (créneau par plateau).

La direction évoque le faible taux de décrochage lors des pics de charge ainsi que la nécessité de couvrir la totalité des plages horaires, concédant aux OS que les causes peuvent être multiples (complexification des cas, augmentation des appels, déploiement hasardeux du nouvel outillage...)

La direction dit qu'elle ne souhaite pas augmenter le décrochage au détriment de la qualité de résolution des incidents et admet qu'une analyse plus poussée est à faire

Les OS indiquent que les conditions doivent être harmonisées entre les plateaux dans le PUV (ex : à Montpellier 3 jours de télétravail, les agents démarrent plus tôt pour terminer plus tôt...) et que le plateau de Strasbourg ne peut pas être considéré comme faisant partie d'un PUV sur certains aspects et pas sur d'autres

Un PAU doit arriver sur Toscane

Les départs doivent être remplacés par des contractuels ou des apprentis s'il y a des vacances

Note de la CFTC : instance après instance, la direction « découvre » le résultat d'années de manque de considération pour les agents et leur travail sur les plateaux.. Il est regrettable qu'il soit nécessaire d'écrire des fiches de signalement pour bénéficier d'un minimum d'écoute

La Foncière de l'immobilier public

La direction présente la mise en place expérimentale d'une foncière de l'immobilier public dans le Grand Est et en Normandie début 2025

Aujourd'hui l'organisation est déconcentrée et gérée par la Direction immobilière de l'Etat (DIE) et à la main des préfets

Un nouvel organisme (la foncière) va être créé (forme juridique à définir) pour gérer d'une partie des bâtiments (finances, intérieur sauf police et gendarmerie) après vente des bâtiments par l'Etat

Objectif : réduire les surfaces inoccupées (1/4 en 10 ans), accélération la transition écologique

De nombreux chantiers en cours pour la mise en place de la foncière : responsabilités et modes de fonctionnement, modélisation foncière, communication, dialogue social, accompagnement des acteurs, gouvernance, pilotage du patrimoine, juridique et budgétaire, RH

Des groupes de travail sont actuellement organisés avec la DISI, la préfecture, la DRFIP (domaine et BIL), la DDFIP marne, DDFIP Moselle, la DIE

La direction indique que la DGFIP n'a pas eu son mot à dire dans ce projet et qu'elle n'a pas été sollicitée en amont, et ne s'est en aucun cas portée volontaire initialement

Note de la CFTC : l'ensemble des OS expriment leur très grande inquiétude sur cette « expérimentation » aux allures très claires de privatisation, dont le bénéfice est (dans le meilleur des cas) nul pour les agents et les directions locales.

La question d'un futur parking silo sur l'actuel parking de l'ESI se pose évidemment d'autant plus fortement que la DRFIP et la DISI ne seront plus propriétaires mais locataires des bâtiments au 1er janvier 2025 si ce projet est mené à son terme

Informations diverses

- Installation du WiFi dans la zone de convivialité à l'ESI Besançon
- Un nouveau médecin du travail arrive en Moselle en septembre 2024
- Autorisation du déplacement en vélo : le cadre actuel impose le moyen de transport le plus adapté lors d'un déplacement. La DISI va étudier plus en avant la question pour voir s'il est possible de faire évoluer le cadre
- Il n'est actuellement pas possible pour les agents d'utiliser les bornes électriques de l'ESI67 pour recharger leur véhicule personnel pour des raisons d'absence de possibilité de refacturation

Vos élus CFTC vous souhaitent un bel été !

